

Croissance et inégalités : Matata convaincant dans un colloque à l'Université Aix-en-Provence

PAGE 3

N° 7065 du lundi 10 juillet 2017

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Report des élections

Corneille Nangaa, le bouc-émissaire

P. 2



À HAUTE VOIX

La glace est brisée

LE POTENTIEL

La République démocratique du Congo n'a pas organisé les élections dans les délais constitutionnels en 2016. Officiellement, parce que l'Etat devrait mobiliser tous les moyens financiers nécessaires pour faire face prioritairement aux con- (Suite à la page 2)

L'application intégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre, voie royale pour dénouer la crise et endiguer la violence qui se profile

PAGE 10

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Sommaire

Événement

Lokondo : « La rencontre entre le président Kabila et Mgr Utambi est un désaveu aux pourfendeurs de la Cenco » PAGE 3

Politique

Crise à la plateforme AR : une fausse alerte PAGE 5

Société

Violences sexuelles : l'Union africaine salue les efforts de la RDC PAGE 7

Nation

Le PDC/MP au bord de l'implosion, la Majorité interpellée PAGE 11

Monde

L'anniversaire de la tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016 en Turquie PAGE 13

Dernière heure
Lancement de l'Ecole de haute formation des leaders de communion PAGE 16

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

Initiative du Mouvement des Focolari

Lancement de l'École de haute formation des leaders de communion

La RDC abrite désormais une « École de haute formation des leaders de communion », Ecoforleaders. Cette école ambitionne de former un noyau de « leaders rassembleurs » dans tous les domaines de la vie politico-socioéconomique du pays. L'ultime objectif est de bâtir une société congolaise où tous les animateurs des institutions incarnent « la fraternité, l'unité et la paix » comme principales motivations de leur service.

AMÉDÉE MWARABU

Le Mouvement des Focolari a lancé, le samedi 8 juillet, dans la salle polyvalente de l'école Petite Flamme à Barumbu, l'École de haute formation des leaders de communion (Ecoforleaders). Cette école poursuit comme objectif principal de « contribuer à la réalisation de l'idéal d'une nation congolaise unie, fraternelle et de l'excellence en services sociaux à travers la formation d'une « élite de la communion ».

Ecoforleaders va assurer donc une formation postuniversitaire centrée sur la « concrétisation des théories classiques dans une vie pratique qui transforme la société et favorise l'unité et la fraternité universelle », deux valeurs cardinales du Mouvement des Focolari. Cette école se veut ouverte à toutes les personnes sans distinction de races, de tribus, de rang social ou de toute autre barrière.

La cérémonie de lancement de l'Ecoforleaders a été présidée par les deux coresponsables du mouvement des Focolari en RDC et au Congo-Brazzaville, Damien

Kasereka et Ghislaine Kahambu. Plusieurs personnalités ont rehaussé de leur présence dont le représentant du Nonce apostolique, Mgr Zummer, du représentant de l'Église orthodoxe, Célestin Amagito, conseiller juridique de la métropole, de l'imam Ali Kitenge Mohamed, président du Conseil théologique des musulmans/ville de Kinshasa, de Mgr Mosi, vice-président de l'Église du Christ au Congo (ECC), du conseiller économique et commercial de l'ambassade de Belgique, Jérôme Roux, du représentant du directeur-pays de l'Unesco empêché, Augustin Bikale, des députés nationaux de la Majorité et de l'Opposition, des professeurs d'universités, des chefs d'entreprises ainsi que de premiers inscrits de cette école.

Dans la présentation de cette institution, le professeur Jonas Shamwana, directeur de l'Ecoforleaders, a souligné qu'il s'agit d'une école « singulière » en RDC dotée d'une mission sociale de promouvoir et faire expérimenter l'unité, la paix et la communion entre tous les hommes. Ecoforleaders se lance le défi de faire en sorte que les différences deviennent

une richesse plutôt qu'un obstacle en RDC.

« Notre école n'est ni catholique ni protestante ni musulmane ni d'aucun mouvement religieux. Ce qui ne veut pas dire qu'elle est antireligieuse. C'est une écolefocolarine, unificatrice des hommes et femmes. C'est une maison qui appelle à son sein des hommes et femmes de toutes les tendances politiques, de tous les mouvements religieux et même des athées. Il suffit que nous soyons tous frères et sœurs », a encore dit le professeur Jonas Shamwana.

Ecoforleaders n'est pas une école moraliste, ni perfectionniste encore moins « préparatrice des illusions sur un monde nouveau », soutiennent ses promoteurs. « Nous ne sommes pas des révolutionnaires », a précisé Jonas Shamwana. Et d'ajouter : « Nous avons décidé de nous mettre ensemble pour le combat d'une vie heureuse pour toute la communauté ».

UNE RENOMMÉE INTERNATIONALE

Les diplômés délivrés par Ecoforleaders auront deux signatures, une de l'école et l'autre de l'Université Sophia de l'Italie. En effet, Ecoforleaders appartient à un réseau international, venant de l'Italie, dénommé en français « Nouveaux dirigeants pour une Afrique nouvelle ».

Pour avoir le statut d'école de « haute formation », Ecoforleaders a rempli un certain nombre de critères, notamment avoir des professeurs de haut niveau et dispenser une formation postuniversitaire. En ce qui concerne, le corps de formateurs, Ecoforleaders réunit déjà un panel très prestigieux dont des professeurs full Félicien Bupu de l'UPN, Corneille Kalele de la faculté de Polytechnique de l'UNKIN, Edouard Tshisungu, Clément Mwabila, M. l'abbé Léonard Santedi, recteur de l'Université catholique du Congo (UCC), Hubert Kadawa ou encore le chef de travaux Upira, ministre honoraire de la Fonction publique. Au total Ecoforleader compte déjà 9 formateurs congolais en attendant d'autres professeurs qui viendront de l'Université Sophia d'Italie.

Le comité a déjà retenu 15 modules de formation dont Leadership politique et Etat de droit, Leadership et Histoire politique du Congo, Apprentissage professionnel du leadership de communion, Religions et Action politique, Finances solidaires et Promotion sociale/Economie de communion, Socio-anthropologie des conflits des armées de l'Afrique contemporaine.

Les cours débuteront le 6 octobre 2017 et devront durer jusqu'en avril 2018 pour un horaire de 6 heures par semaine, soit de vendredi à samedi de 17h00 à 20h00.

APOSTROPHE

Il va mal

BEN CLET



Le pays, le nôtre, va très mal. Tous les Congolais d'en-bas – ils sont plusieurs dizaines de millions – le vivent, le sentent, le disent... même s'ils ne sont pas écoutés par des politicailleurs. Le ciel, de son côté, reste résolument nuageux pour le climat des affaires.

Aïe... Aïe ! La suite ne s'adresse pas aux... nationalistes souverainistes du quartier. Ils risquent, dans leur « épidermisme », de croire que Jeune Afrique leur en veut. Et qu'il est au service des néocolonialistes impérialistes. Que non ! J.A. nous révèle, dans le classement 2017, les 500 premières entreprises africaines ayant réussi à s'imposer selon leur chiffre d'affaires et leur rentabilité.

Précision : le classement porte sur l'exercice clos le 31 décembre 2015. Plus de douze mille entreprises avaient reçu le questionnaire. 1 753 seulement ont fourni leurs données financières qui, exploitées, ont permis d'établir le classement.

Sur les 500 majors, la première congolaise – Kibali Gold Mine – arrache la 356e position, Gécamines (386e) et Airtel (402e). Au classement 2016, les deux premières citées occupaient respectivement la 430e et la 425e place, avec un chiffre d'affaires de 336,3 millions \$ et 295,6. Airtel affichait alors 282,7 millions.

Point d'honneur : au classement 2017 des 100 entreprises les plus rentables se détache, en 4e position, Kibali Gold Mine. Elle talonne deux sud-africaines : 1. RMB Holdings (Fonds d'investissement) et 2. RedefineProperties (Promotion immobilière). Le 3e rang est occupé par la Société des Mines de Goukoto (or), Mali, et la 5e par la Kenya Electricity Generating (l'équivalent de notre SNEL).

Dont acte. Pas de procès d'intention. Seulement, à l'échelle africaine, la FÉC et ses Fécistes ne sont que des nains.

Opération « Jeudi sinistre » : la Sonas paye 198 dossiers en assurance automobile, vie et incendie

RICH NGAPI

Toujours fidèle à son objet social, la Société nationale d'assurances (Sonas) continue sans relâche avec l'indemnisation des sinistrés, cette politique qui consiste à payer, le jeudi de chaque semaine, les dossiers traités en bonne et due forme de ses abonnés.

Au cours de l'opération « jeudi sinistre » du 6 juillet 2017, des agences de la Société nationale d'assurances (Sonas) ont traité et payé 198 dossiers, essentiellement dans les branches d'assurances automobiles, vie et incendie.

La Direction générale a payé 87 dossiers ; les agences de Bandalungwa 4 dossiers ; Beach Ngobila 4 dossiers ; Commerce 11 dossiers ; DGI/Gombe 8 dossiers ; Funa 2 dossiers ; Gombe 15 dossiers ; Kalamu 4 dossiers ; Kasa-Vubu 7 dossiers ; Kingabwa 2 dossiers ; Kintambo 4 dossiers ; Lemba 3 dossiers ; Masina 4

dossiers ; Matete 11 dossiers ; Mont Ngafula 2 dossiers ; Ndolo 1 dossier ; Ngaba 4 dossiers ; Ngiri-Ngiri 3 dossiers ; N'djili 4 dossiers ; Nsele-Maluku 6 dossiers ; Socimat 3 dossiers ; Yolo 3 dossiers et l'agence de 30 Juina traité et payé 6 dossiers.

« Nous remercions toute l'équipe de direction de la Sonas pour les efforts déployés dans l'indemnisation des sinistrés et nous l'encourageons à poursuivre le même élan », a déclaré un sinistré qui a saisi l'occasion pour inviter les propriétaires des véhicules automoteurs à souscrire leurs assurances.

COMPRENDRE L'ASSURANCE AUTOMOBILE

Si l'assurance de responsabilité civile (RC) constitue l'essentiel de la garantie obligatoire de l'assurance automobile, il y a d'autres garanties aussi utiles et nécessaires à l'assuré qui sont les dégâts matériels, l'in-

ciendie, le vol et le « tous risques ». Les experts de la Sonas ont fourni des explications utiles à leurs assurés, en marge de l'opération « Jeudi sinistre » du 6 juillet 2017.

La première garantie de l'assurance automobile, c'est la responsabilité civile. Cette garantie parfois baptisée « assurance tiers » et « tiers transportés » couvre l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité qu'il peut encourir du fait des dommages corporels ou matériels causés par les véhicules, objet de l'assurance.

En RDC, cette assurance RC automobile a été rendue obligatoire par la loi n°73/013 du 5 janvier 1973. La deuxième garantie de l'assurance automobile, c'est le dégât matériel. C'est une garantie qui permet d'assurer les dommages subis par le véhicule du fait de propres actions involontaires de l'assuré ou des tiers.

A côté de cette garan-

tie, il y a l'incendie. C'est une garantie qui permet d'assurer le véhicule et les accessoires garantis contre l'incendie, les dégâts causés par le feu, l'explosion, les jets de flamme et la foudre.

Toutefois, ne sont pas couverts les dégâts causés par des matières ou objets inflammables, explosibles ou corrosifs transportés par le véhicule. Aussi, les dégâts résultant d'une guerre, d'une grève ou d'une émeute, en ce compris la guerre civile ou tous actes de violence d'inspiration collective accompagnés ou non de rébellion contre l'autorité.

Outre ces garanties, on compte le vol et tous risques garantis. Cette dernière, c'est une garantie qui englobe toutes les garanties en assurance automobile, notamment la RC automobile, les dégâts matériels, l'incendie et le vol, la protection juridique et enfin l'insolvabilité du tiers responsable.